

PAR COURRIEL

Québec, le 27 février 2023

Monsieur Olivier Pfister
Direction des aires protégées
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
olivier.pfister@environnement.gouv.qc.ca



INFORMER

Objet : Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford – Questions complémentaires – DQ3



CONSULTER

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **1^{re} mars 2023 à 10h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Il est indiqué dans le document sur l'état des connaissances (PR3.1, p. 27) qu'au 31 mars 2021, l'Estrie comptait 366,24 km² d'aires protégées, soit 3,49 % du territoire. Veuillez mettre cette donnée à jour.
2. Veuillez préciser la superficie et la proportion d'aires protégées, actuelles et avec l'agrandissement projeté du parc national du Mont-Orford, dans les deux régions naturelles touchées par le projet, soit la région naturelle des monts Sutton et la région naturelle des chaînons de l'Estrie, de la Beauce et de Bellechasse.
3. Dans la foulée de la COP15, le gouvernement du Québec a annoncé son intention de protéger 30 % de son territoire d'ici 2030.
 - a) Quel est le pourcentage actuel du territoire qui est protégé et quels sont les statuts de protection attribués? Veuillez ventiler le pourcentage de territoires protégés selon leur statut de protection.
 - b) Comment les aires protégées sont-elles réparties en fonction des régions administratives du Québec